

Contrat à durée déterminée
Coordinateur opérationnel au sein de la
réserve naturelle des Terres australes françaises
La Réunion - Kerguelen 2018/2019

TYPE D'OFFRE :

Thématique : Espace naturel protégé, Logistique et approvisionnement

Statut : Contrat à durée déterminée (CDD)

Durée : 12 mois

Date de début du contrat : Mai 2018

Base : temps plein

Salaire : à négocier

Lieu :

de mai à début août 2018	d'août 2018 à fin février 2019	de mars à fin avril 2019
Siège des TAAF Saint Pierre, La Réunion	District de Kerguelen	Siège des TAAF Saint Pierre, La Réunion

Direction : Direction de l'Environnement (DE)

Service : Service terrestre de la Réserve naturelle des Terres australes françaises

Niveau d'études : Bac + 3 minimum

Expérience exigée : Mission antérieure dans les TAAF et expérience préalable dans la gestion transversale de projets pluridisciplinaires.

Dépôt des candidatures : Avant le 18 mars 2018

DESCRIPTION DE L'OFFRE :

Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St Paul et Amsterdam, l'archipel de Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses, est placé sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle des Terres australes françaises. En particulier, la Direction de l'Environnement (DE) est chargée de la politique environnementale des TAAF sur l'ensemble des districts.

Pour la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve, des agents sont recrutés chaque année et réalisent des missions de terrain sur chacun des districts subantarctiques. Ces postes sont placés sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur et sous la responsabilité du directeur de

l'environnement, directeur de la réserve naturelle. Sur le terrain, ils sont placés sous l'autorité du chef de district représentant du préfet.

En fonction de leurs spécialités respectives, les agents de terrain sont directement rattachés aux référents thématiques du siège (Flore / Oiseaux / Mammifères introduits) qui assurent leur coordination technique et scientifique (définition des missions et des protocoles, récolte et saisie des données, analyses, compte-rendu, plannings théoriques, etc.). Sur le district de Kerguelen, ils sont encadrés sur les plans logistique et opérationnel par le **coordinateur opérationnel de la réserve naturelle** affecté sur place pendant la campagne d'été (d'août à fin février). En liaison permanente avec les référents thématiques, ce dernier assure la bonne articulation entre les besoins exprimés par le siège et les contraintes sur le district (disponibilité des moyens nautiques, besoins des autres services TAAF et partenaires, météorologie, etc.), et est garant de la mise en œuvre et du bon accomplissement des actions du plan de gestion. Poste charnière entre le siège et le district, le coordinateur opérationnel représente également la réserve naturelle lors des réunions des chefs de service et accompagne le chef de district pour la mise en œuvre de la politique environnementale sur le district.

Lors de ses séjours au siège des TAAF, à Saint-Pierre de La Réunion, le coordinateur opérationnel joue un rôle important pour la mise en œuvre de la stratégie environnementale des TAAF, la capitalisation des observations réalisées sur le terrain, et maintenir un lien étroit avec l'ensemble des services de la collectivité.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

SUR LE DISTRICT DE KERGUELEN :

En appui au chef de service, et en relation avec le chef de district, les principales missions du coordinateur opérationnel de la réserve naturelle sont les suivantes :

Coordination opérationnelle de l'équipe de terrain :

- planification opérationnelle de l'équipe de terrain, en lien étroit avec les référents thématiques basés au siège (expression des besoins techniques et scientifiques), et en prenant en compte les contraintes sur le district (disponibilité des moyens nautiques, besoins des autres services TAAF et partenaires, etc.) ;
- veille au bon fonctionnement et à l'articulation optimale des missions des agents de terrain ;
- rapportage de l'ensemble des activités de l'équipe de la réserve vers le chef de district et le siège des TAAF (chef de service) ;
- suivi de la comptabilité des autorisations d'accès/manipulations ;
- définition du programme touristique de chaque OP sur les districts (sites visités, agents de la Réserve détachés, etc.) en lien étroit avec le responsable touristique des TAAF et le chef de service.

Conseil environnemental :

Le coordinateur opérationnel doit, dans la mesure du possible, être présent sur base pour assister à toute réunion susceptible de revêtir des aspects environnementaux. En particulier, il :

- assiste aux réunions des directions organisées par le chef de district ;
- a rôle de conseil auprès du chef de district, des personnels et des partenaires pour toute opération susceptible d'avoir un impact (même minime) sur l'environnement (sur et hors base) ;
- est force de proposition pour toute amélioration en terme de respect de l'environnement (sur

et hors base) ;

- informe le chef de service de chacune de ces opérations.

Gestion des plannings des moyens à la mer (zodiac et chaland) :

- Le chef d'équipe de la réserve centralise l'ensemble des besoins nautiques (zodiac et chaland) émanant de la réserve des Terres australes françaises, de la logistique TAAF, et plus généralement de tout personnel TAAF.
- Le chef d'équipe de la réserve et le représentant de l'IPEV organisent, autant que de besoin, des réunions techniques afin de partager l'ensemble des besoins formulés par les différents services. Ils identifient les possibilités de mutualisation des sorties afin de minimiser la fréquentation des sites et optimiser l'utilisation des moyens nautiques, et intègrent les contraintes liées aux mesures de biosécurité pour l'accès aux îles du Golfe du Morbihan. Sur cette base, ils construisent conjointement un projet de planning opérationnel avec la meilleure projection possible. Le planning prévisionnel est ensuite présenté au chef de district pour validation et mise en œuvre.

Appui au bon fonctionnement de la réserve :

- Gestion logistique des refuges TAAF en lien étroit avec la Direction des Services Techniques.
- Sensibilisation des personnels détachés sur les districts (TAAF et partenaires), et des visiteurs (touristes, militaires, plaisanciers, etc.) aux enjeux environnementaux au sein de la réserve.
- Encadrement occasionnel des groupes de visiteurs sur le terrain.
- Développement et animation de l'outil « maison de la Réserve » à Port-aux-Français (événements, expositions, conférences, etc.).
- Personnel naviguant sur le zodiac *Commerson* (soutien au pilote, aide aux manœuvres et aux opérations de mise à l'eau / sortie de l'eau, aide à l'embarquement et au débarquement des personnels et matériel, etc.).
- Soutien ponctuel aux suivis scientifiques et actions de la Réserve (suivi des dauphins de *Commerson*, dépollution des sites, etc.)
- Gestion des stocks et des inventaires du matériel RN, avec le soutien des agents de la réserve.
- Gestion du Local Biosécurité en cas d'absence de l'agent dédié.
- Maintien de la cohésion et de la motivation de l'équipe.
- Renseignement des documents de suivi de l'action de la réserve (pilotage de la rédaction du compte-rendu mensuel, production de notes techniques, etc.).
- Echanges permanents avec le chef de service et le siège.

AU SIEGE DES TAAF, A SAINT-PIERRE, LA REUNION :

Lors de ses périodes au siège des TAAF, le coordinateur opérationnel est en charge de :

- assister les référents thématiques pour l'organisation de la campagne d'été (identification des besoins, construction des calendriers des moyens nautiques, commandes du matériel, etc.) ;
- définir la stratégie d'utilisation des cabanes en sites isolés de manière à proposer un schéma en adéquation avec la préservation du patrimoine naturel et les besoins identifiés. Ce travail nécessitera un travail en lien étroit avec la Direction des Services Techniques et les partenaires pour l'aménagement, la rénovation, l'entretien et l'approvisionnement des cabanes compatible avec leur utilisation.
- Soutien à la préparation de la formation des chefs de district sur les sujets relatifs à la réserve naturelle.
- Soutien aux activités de la réserve naturelle

PROFIL CANDIDAT(E) :

- Expérience préalable dans les Terres australes françaises.
- Connaissance de la réserve naturelle des Terres australes françaises (décret de création, plan de gestion, actions mises en œuvre, réglementation, etc.).
- Sensibilité environnementale.
- Interprétation des plans et dossiers techniques.
- Sens aigu de l'organisation.
- Capacité d'analyse des contraintes techniques et des problèmes.
- Sens des responsabilités.
- Sens du contact (bonne écoute et facilité dans le dialogue).
- Aptitude à la gestion d'équipe.
- Qualité rédactionnelle.
- Facilité d'adaptation.
- Réactivité.
- Permis côtier et/ou Certificat de Formation de Base à la Sécurité nautique (CFBS) appréciés.

CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation à l'intention de Mme La Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : recrutement.environnement@taaf.re, srh@taaf.fr, en mentionnant impérativement en objet du message : **CDD_COORDINATEUR_RN TAF, nom, prénom**

Date limite de candidature : avant le 18 mars 2018

ORGANISME

Nom : Collectivité des Terres Australes et Antarctiques Françaises

Adresse : rue Gabriel Dejean

Ville : 97410 Saint-Pierre

Site internet : www.taaf.fr